



## L'enseignement agricole en région Centre-Val de Loire

### L'année scolaire 2014-2015 en chiffres



#### Repli des effectifs en formation scolaire et en apprentissage

**A la rentrée scolaire de septembre 2014, l'enseignement agricole en région Centre-Val de Loire accueille 8 065 élèves et étudiants et 1 571 apprentis dans les 36 établissements d'enseignement agricole publics et privés. Entre septembre 2013 et septembre 2014, les effectifs ont diminué de 4 %. La plupart des apprentis suivent une formation dans l'enseignement public alors que plus de la moitié des élèves sont inscrits dans un établissement privé. A eux seuls, les secteurs de la production agricole et des services en espace rural regroupent 41 % des effectifs en formation. La grande majorité des élèves et des apprentis formés dans le Centre-Val de Loire y sont également domiciliés.**

A la rentrée scolaire de septembre 2014, les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricoles de la région Centre-Val de Loire accueillent 8 065 élèves et étudiants et 1 571 apprentis.

Le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir concentrent les deux tiers des effectifs.

Par rapport à la rentrée 2013, les effectifs d'élèves et d'apprentis sont en baisse aussi bien dans l'enseignement privé (- 4 %) que dans l'enseignement public (- 3 %). Si tous les départements sont concernés par le recul des effectifs, celui-ci est plus marqué dans le Cher (- 8 %) et l'Indre (- 6 %).

La baisse des effectifs touche principalement le niveau bac (niveau IV) avec une perte de 7 %. La désaffection pour ce niveau trouve directement sa source dans la fin du « double-flux » liée au déploiement de la rénovation de la voie professionnelle de la filière services (bac pro services aux personnes et aux territoires - SAPAT). Les établissements de l'enseignement agricole privé, qui proposent majoritairement ces formations, sont les plus concernés.

La mise en place du « nouveau » bac pro en trois ans depuis la rentrée scolaire 2009 explique le déclin progressif du niveau V. En effet, il n'y a plus de formation spécifique de brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA). Le diplôme du BEPA a été maintenu sous une forme rénovée. Les jeunes s'engageant dans le cycle de trois ans conduisant au diplôme du bac pro peuvent obtenir le BEPA à la fin de la 2<sup>ème</sup> année du cycle. Les épreuves certificatives permettant l'acquisition du BEPA sont organisées au cours de la formation en classes de 2<sup>de</sup> pro et de 1<sup>ère</sup> bac pro. Dans l'enseignement supérieur (niveau III), le nombre d'étudiants se maintient.

#### Les effectifs de l'enseignement agricole par niveau

		Effectifs 2014	Évolution 2014/2013 (%)
Niveau III	1 <sup>er</sup> cycle supérieur (CPGE), BTS	1 297	0
Niveau IV	Cycle détermination lycée bac techno, bac S, bac pro, brevet professionnel	4 122	- 7
Niveau V	Seconde professionnelle CAP agricole, BPA	2 746	1
Niveau VI	Cycle orientation collège (4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> ), DIMA	1 471	- 1
<b>Total</b>		<b>9 636</b>	<b>- 4</b>

Source : DRAAF Centre-Val de Loire - Conseil régional Centre-Val de Loire



Les établissements de l'enseignement agricole concourent aux cinq missions suivantes :

- assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue,
- contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes,
- contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovations agricoles et agroalimentaires : mise en œuvre d'expérimentations conduites sur les exploitations agricoles des lycées en partenariat avec les chambres d'agriculture, des instituts techniques ayant pour objet des travaux de recherche appliquée sur les productions végétales, animales, légumières, fruitières, le vin.....ainsi qu'avec l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et les entreprises,
- participer à l'animation et au développement des territoires : partenariats avec les collectivités territoriales en vue du développement des territoires, accueil d'artistes en résidence, participation à diverses manifestations régionales, mise à disposition des locaux,
- participer à des actions de coopération internationale, en favorisant notamment les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

### Les formations supérieures sont délivrées majoritairement dans l'enseignement public

Dans l'enseignement agricole, la répartition des effectifs entre public et privé est essentiellement liée au niveau du cycle d'enseignement.

Ainsi, les formations de premier cycle sont surtout assurées par les établissements privés : 85 % des effectifs du niveau VI (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de l'ensei-

gnement agricole) et 60 % des effectifs du niveau V (CAP/CAPA, 2<sup>de</sup> pro). L'enseignement agricole public est, en revanche, majoritaire pour les formations de cycle secondaire et supérieur : 60 % des effectifs de niveau IV et 80 % des effectifs de niveau III.

#### Niveaux de formation

##### Cycle secondaire et supérieur :

- **Niveau III** : brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), premier cycle supérieur (classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE)

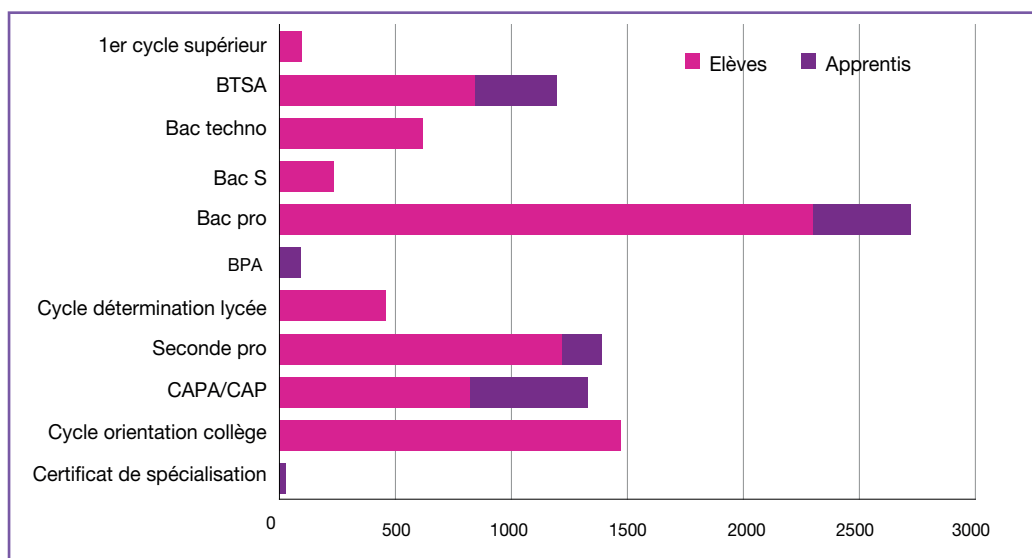
- **Niveau IV** : baccalauréat S, baccalauréat technologique, baccalauréat professionnel, cycle de détermination lycée (2<sup>nd</sup>e générale et technologique), brevet professionnel

##### Premier cycle :

- **Niveau V** : certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA), brevet professionnel agricole (BPA), seconde professionnelle (1<sup>re</sup> année du cycle bac pro en 3 ans)

- **Niveau VI** : cycle d'orientation collège (4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>), dispositif d'Initiation aux métiers par l'alternance (DIMA).

#### Répartition des élèves et apprentis selon le type de formation

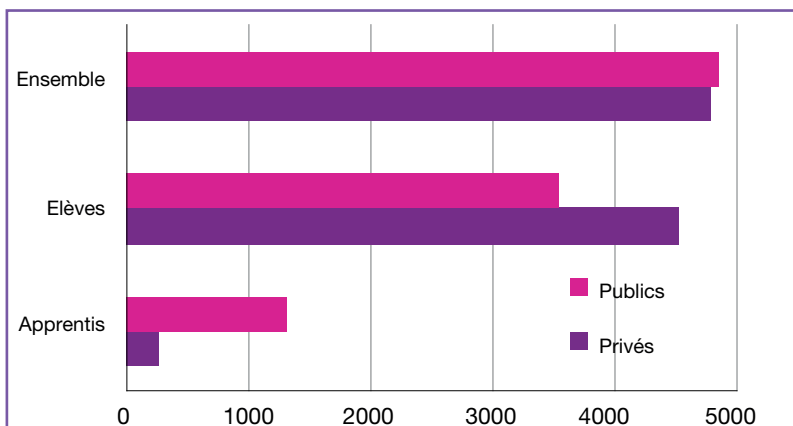


Source : DRAAF Centre-Val de Loire - Conseil régional Centre-Val de Loire

### 56 % des élèves scolarisés dans l'enseignement privé, 83 % des apprentis accueillis dans les établissements publics

A la rentrée 2014, les élèves et apprentis se répartissent pour moitié dans les établissements privés et publics. En apprentissage, les établissements publics concentrent 83 % des effectifs pour seulement 44 % en voie scolaire.

#### Répartition des effectifs d'élèves et d'apprentis entre les établissements publics et privés



Source : DRAAF Centre-Val de Loire - Conseil régional Centre-Val de Loire

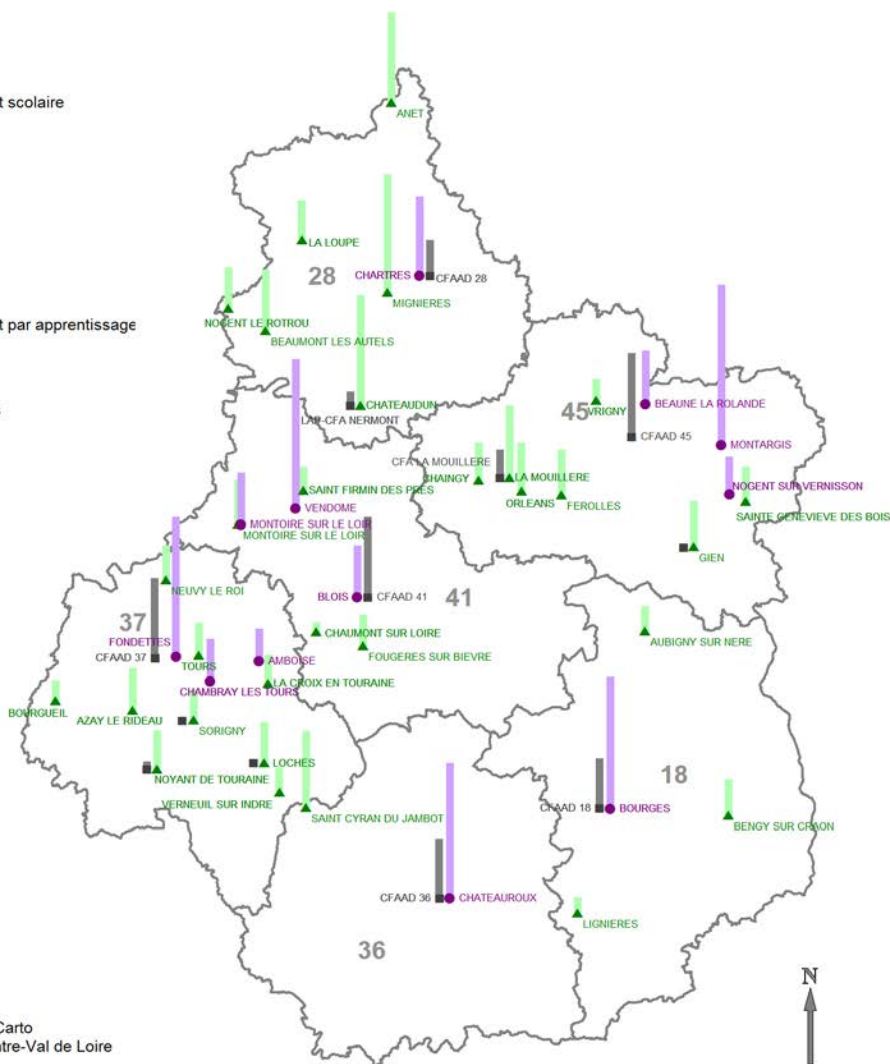
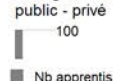




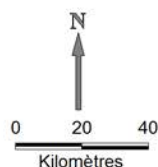
Enseignement scolaire Public



Enseignement par apprentissage public - privé



Sources :  
©IGN - BD Carto  
DRAAF Centre-Val de Loire  
Avril 2015  
Conception DRAAF Centre-Val de Loire



La région Centre-Val de Loire compte **36 établissements d'enseignement agricole** dispensant un enseignement général, technologique et professionnel :

- 7 établissements publics du ministère de l'Agriculture répartis sur 12 sites de formation.
- 29 établissements privés sous contrat sur 31 sites regroupés en trois fédérations :
  - 7 établissements, affiliés au conseil national de l'enseignement agricole privé ;
  - 18 maisons familiales et rurales, établissements proposant une formation en alternance entre l'école et l'entreprise ;
  - 3 établissements affiliés à l'UNREP ;
  - 1 établissement privé n'est affilié à aucune fédération.

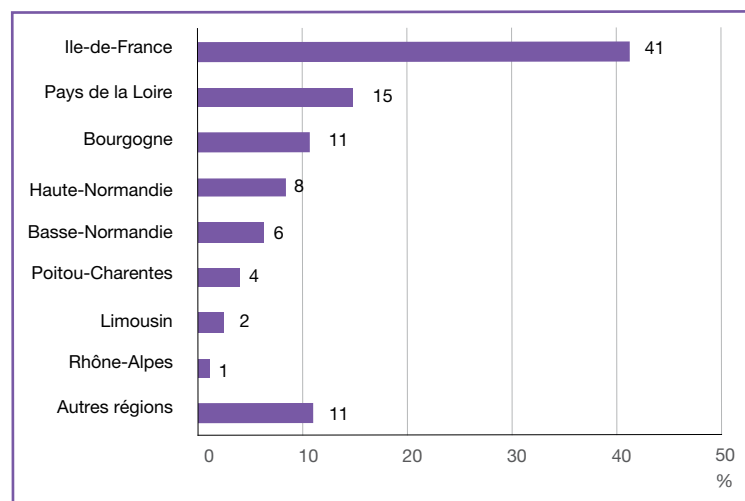
Les formations en apprentissage sont dispensées dans 10 centres de formation d'apprentis (6 CFA publics et 4 CFA privés) répartis sur 15 sites.

### La majorité des élèves et des apprentis sont domiciliés dans la région

La grande majorité des élèves et des apprentis (83 %) qui se forment dans le Centre-Val de Loire sont domiciliés dans la région. Cette proportion est identique pour les élèves et les apprentis.

Les apprenants qui ne résident pas dans le Centre-Val de Loire sont originaires d'Ile-de-France pour 40 % d'entre eux et, dans une moindre proportion, des Pays de la Loire, de Bourgogne et de Haute-Normandie. Ils viennent surtout pour suivre des formations de niveau III (BTSA) en production agricole ou en aménagement de l'espace et protection de l'environnement.

### Origine géographique des élèves et des apprentis non domiciliés en région Centre-Val de Loire



Source : DRAAF Centre-Val de Loire - Conseil régional Centre-Val de Loire



## Les filles majoritaires dans la filière « services », les garçons dans le secteur « aménagement de l'espace ».

La formation scolaire et l'apprentissage se différencient nettement dans la répartition filles/garçons.

Dans l'enseignement scolaire, les filles sont majoritaires (55 % en 2014) et la tendance est stable depuis 2007. L'univers de l'apprentissage est en revanche très masculin. En 2014, les garçons représentent 88 % des apprentis.

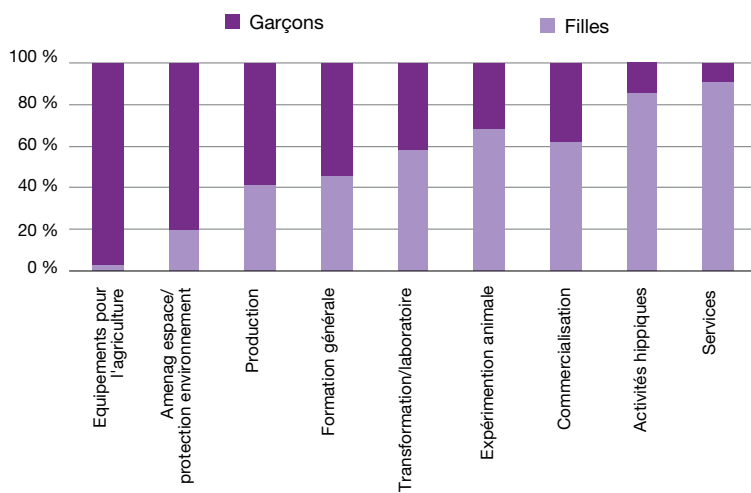
Dans l'enseignement général, les effectifs filles/garçons sont à parité, contrairement à ceux de la plupart des filières professionnelles.

Ainsi, les services à la personne, les activités hippiques, la commercialisation, les laboratoires et l'expérimentation animale accueillent surtout des filles. Inversement, les formations à l'équipement pour l'agriculture (agroéquipements) et à l'aménagement de l'espace/protection de l'environnement sont essentiellement masculines.

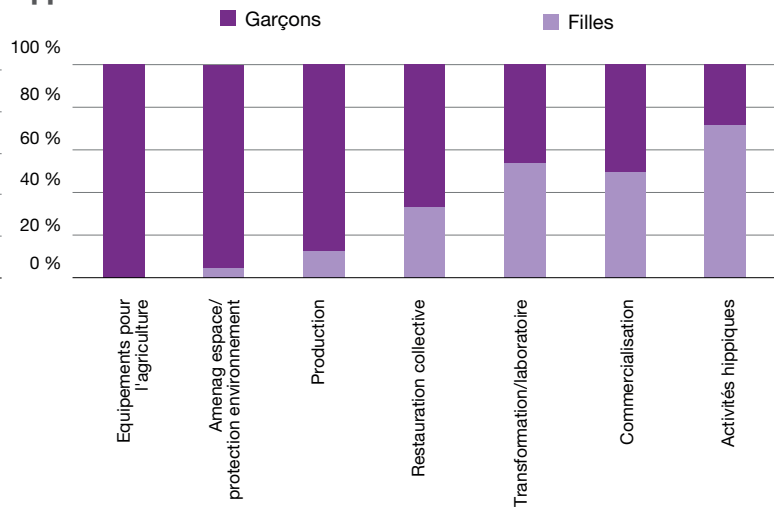
Dans la filière de la production agricole, la parité est quasiment atteinte dans les formations « production animale » et « production horticole » alors que 93 % des jeunes scolarisés dans les formations de la « production végétale » sont des garçons.

### Répartition des effectifs filles/garçons par secteur professionnel

#### Élèves



#### Apprentis



Source : DRAAF Centre-Val de Loire - Conseil régional Centre-Val de Loire

## Les secteurs de la production agricole et des services en espace rural sont les plus prisés

Les formations professionnelles (CAPA, seconde pro, bac pro, BTSA) représentent 70 % des effectifs de l'enseignement agricole. Au cours des dernières années, la répartition par secteur professionnel a peu évolué.

Les filières de la production agricole, des services en espace rural et de l'aménagement de l'espace et de la protection de l'environnement concentrent 85 % des effectifs de l'enseignement professionnel.

Les secteurs de la production agricole et des services attirent chacun environ 20 % de l'effectif total des élèves et apprentis de la région. Ils représentent 60 % des effectifs de l'enseignement professionnel.

Le secteur de la production agricole comprend les formations relatives aux métiers de la production animale, végétale, horticole, de la gestion des exploitations et de la viticulture-œnologie. Le secteur des services regroupe les formations aux services à la personne et aux territoires en milieu rural.

Les formations du secteur de l'aménagement de l'espace et de la protection de l'environnement accueillent 17 % de l'effectif total. Elles préparent aux métiers de l'aménagement paysager, de la gestion des espaces naturels, de la gestion forestière, de la gestion de la faune sauvage, de

l'assainissement et de la gestion de l'eau.

Le secteur de la commercialisation rallie 4 % des élèves et apprentis. Il dispense des formations en technique et conseil-vente, en alimentation, en produits de jardin et en animalerie.

Le secteur de la transformation et des laboratoires, qui forme aux métiers de l'agroalimentaire et d'analyses en laboratoire, réunit 2 % des élèves et apprentis.

Les formations conduisant aux métiers du cheval regroupent 3 % des élèves et apprentis.

Les autres secteurs professionnels : expérimentation animale et équipements pour l'agriculture ne concernent que 2 % de l'effectif total.

Les effectifs diminuent dans tous les secteurs professionnels, à l'exception des filières de la production agricole et des équipements pour l'agriculture dont les effectifs restent globalement stables.

Le recul des effectifs dans le secteur des services, de l'expérimentation animale et des activités hippiques est liée à la fin de la mise en œuvre de la rénovation de la voie professionnelle.



Tableau récapitulatif des formations par secteur professionnel

Secteur professionnel	Effectifs d'élèves	Effectifs d'apprentis	Effectifs par secteur professionnel (%)	Effectifs scolarisés dans un établissement privé (%)	Évolution des effectifs entrée 2014/rentree 2013 (%)
Formations générales	2 894	-	30	51	- 2
Services en espace rural	1 916	-	20	89	- 11
Production agricole	1 440	624	21	35	1
Aménagement de l'espace / protection de l'environnement	876	803	17	32	- 2
Commercialisation	347	46	4	32	- 7
Activités hippiques	204	35	3	67	- 6
Transformation / laboratoire	177	41	2	28	- 3
Expérimentation animale	89	-	1	-	- 21
Équipements pour l'agriculture	122	13	1	-	-
Restauration collective	-	9	-	-	50
<b>Ensemble</b>	<b>8 065</b>	<b>1 571</b>	<b>100</b>	<b>50</b>	<b>- 4</b>

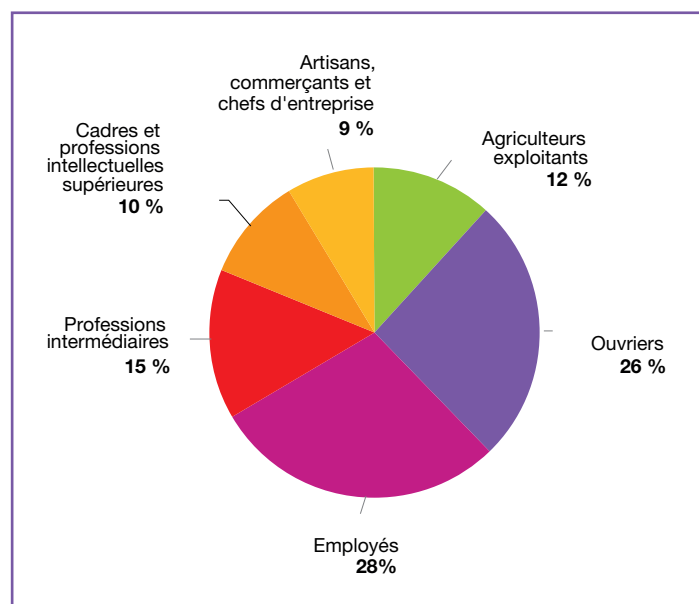
Source : DRAAF Centre-Val de Loire - Conseil régional Centre-Val de Loire

### L'enseignement agricole n'est pas réservé aux enfants d'agriculteurs : les origines socio-professionnelles des élèves sont diversifiées

A la rentrée 2014, 12 % seulement des élèves de l'enseignement agricole sont issus de familles d'agriculteurs. Cette proportion se réduit au fil du temps, en lien avec la baisse du nombre d'exploitants et avec la diversification croissante des métiers auxquels prépare l'enseignement agricole. Les élèves issus de familles d'employés et d'ouvriers sont de plus en plus nombreux. Ils représentent aujourd'hui respectivement 28 % et 26 % des effectifs. Les enfants d'artisans et commerçants (9 %), de cadres supérieurs (10 %) et de professions intermédiaires (15 %) constituent le dernier tiers des effectifs.

Les enfants d'agriculteurs se forment plutôt au « cœur du métier » du monde agricole (production agricole, équipements pour l'agriculture), alors que les enfants issus d'autres catégories socio-professionnelles s'orientent vers des formations en périphérie de l'activité agricole (services, aménagement, commercialisation, activités hippiques).

Répartition des élèves selon la catégorie socioprofessionnelle des parents (hors retraités et personnes sans activité professionnelle)



Source : DRAAF Centre-Val de Loire - Conseil régional Centre-Val de Loire

### Rénovation des diplômes, un nouveau CAP Agricole à la rentrée 2015

Dans le cadre de la rénovation de ses diplômes professionnels, le Ministère de l'Agriculture souhaite mettre en œuvre des formations qui cherchent à rapprocher la formation de la réalité des emplois et du travail, pour former de futurs professionnels capables d'exécuter, de comprendre ce qu'ils font et de raisonner leur action.

Le nouveau CAP agricole proposera un enseignement professionnalisant, concret et pratique pour :

- une acquisition progressive du diplôme,
- une diversification et individualisation pédagogiques répondant à la diversité des publics.

Des espaces d'autonomie significatifs seront laissés aux équipes pédagogiques. Ils favoriseront les approches pédagogiques différenciées et l'individualisation des parcours de formation.

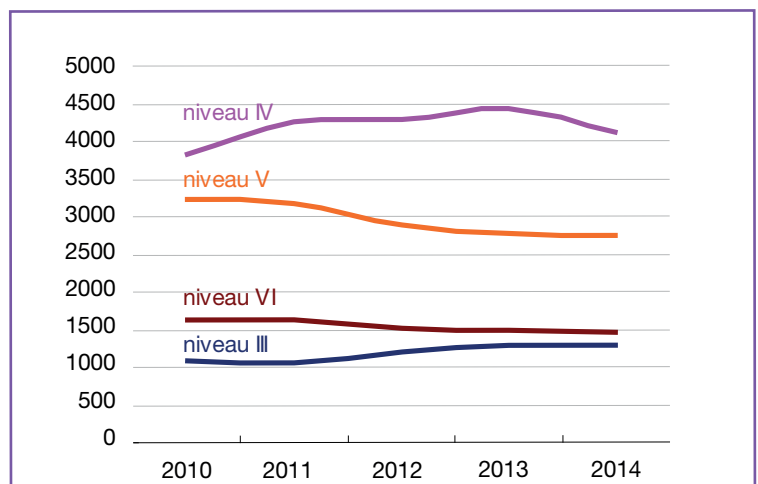
Le CAP agricole donne accès à une première qualification. Il vise l'insertion professionnelle et favorise l'insertion sociale et citoyenne. Il peut constituer une étape vers le baccalauréat professionnel ou vers la préparation d'autres diplômes professionnels.



## Évolution des effectifs d'élèves et d'apprentis par niveau de formation

		2010	2011	2012	2013	2014
Niveau III	1 <sup>er</sup> cycle supérieur (CPGE), BTSA	1 073	1 051	1 210	1 294	1 297
Niveau IV	Cycle détermination lycée, bac techno, bac S, bac pro, brevet professionnel	3 825	4 262	4 299	4 435	4 122
Niveau V	Seconde professionnelle CAP agricole, BPA,	3 238	3 176	2 898	2 779	2 746
Niveau VI	Cycle orientation collège (4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> ) DIMA	1 636	1 641	1 509	1 493	1 474
<b>Ensemble</b>		<b>9 772</b>	<b>10 130</b>	<b>9 916</b>	<b>10 001</b>	<b>9 636</b>

Source : DRAAF Centre-Val de Loire - Conseil régional Centre-Val de Loire



Source : DRAAF Centre-Val de Loire - Conseil régional Centre-Val de Loire

Les effectifs sont globalement stables sur les cinq dernières rentrées avec des variations plus ou moins fortes selon les niveaux et les secteurs de formation, en lien avec les deux vagues de rénovation des diplômes professionnels.

L'effet de la fin du « double-flux » de la 1<sup>re</sup> vague et de la 2<sup>e</sup> vague de la rénovation de la filière professionnelle est visible à la rentrée 2012 puis à la rentrée 2014.

Les conséquences concernant les niveaux de formation sont une baisse importante des effectifs de niveau V et une augmentation concomitante des effectifs de niveau IV. L'accroissement des effectifs de niveau III est plus modéré.

## L'agro-écologie, au cœur des diplômes de l'enseignement agricole !



Sensibiliser les futurs professionnels de l'agriculture à produire autrement, faire découvrir des modes de production agricole alternatifs, prendre en compte le respect de l'environnement, replacer l'agronomie, l'écologie et la biodiversité au centre de la réflexion : tels sont les objectifs des formations proposées par le Ministère de l'Agriculture.

### « Enseigner à produire autrement »

Pour y parvenir, le plan d'action « Enseigner à produire autrement » et la rénovation de plusieurs diplômes ont été engagés dans le cadre du « Projet agro-écologique pour la France » rappelé dans la Loi d'avenir pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt du 13 Octobre 2014 portée par le Ministère de l'Agriculture.

### Les exploitations agricoles des lycées agricoles sont au cœur de ce dispositif.

Elles contribuent à la promotion des politiques publiques en tant qu'outils de démonstration, d'expérimentation et de valorisation pédagogique. Elles sont un maillon central entre les apprenants, enseignants-formateurs et les acteurs du territoire, profession agricole et recherche, notamment. Une première phase de diagnostic a permis de recenser les actions déjà mises en œuvre et de fixer des objectifs quantifiables d'ici 2018 en matière de pratiques agro-écologiques, pédagogie, renforcement des partenariats locaux.





## Session d'examens 2014 : des résultats stables, un nombre de diplômés en progression

Dans le Centre-Val de Loire, le taux de réussite aux examens (tous examens confondus à l'exception du bac S et du diplôme national du brevet) de la session de juin 2014 est stable par rapport à celui de juin 2013 : 84,1 % des candidats ont été admis.

Ce taux global de réussite aux examens est quasiment équivalent à celui du niveau national qui s'élève à 84,2 %. Cette analyse reste cependant contrastée selon les diplômes. Les données mettent en évidence la faiblesse récurrente des résultats dans le Centre-Val de Loire pour le bac technologique et le BTSa par rapport aux résultats nationaux.

Parallèlement à l'accroissement du nombre de candidats, le nombre de diplômés a progressé par rapport à la session 2013, notamment dans les

filières BTSa et bac professionnels :

- le nombre de candidats présents au bac pro a augmenté de près de 40 % par rapport à la session 2013. Cette envolée s'explique par la présence simultanée des candidats issus du cursus en quatre ans (BEPA + bac pro) et ceux ayant préparé leur bac pro en trois ans dans le cadre de la 2<sup>e</sup> vague de la rénovation de la filière professionnelle - spécialités services, activités hippiques et expérimentation animale.

- il en est de même en BTSa avec près de 35 % de candidats supplémentaires, en raison du phénomène du double flux issu de la réforme de la voie professionnelle.

### Les résultats aux examens \*

	Centre- Val de Loire				France
	2013		2014		2014
	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)	Taux de réussite (%)
<b>BTA</b>	20	95,2	-	-	-
<b>CAPA</b>	461	88,7	466	91,5	88,2
<b>BEPA</b>	1155	91,5	1158	91,2	91,6
<b>Bac professionnel</b>	876	80,4	1249	83	82,6
<b>Bac technologique STAV</b>	224	77,2	230	75,2	81,8
<b>BTSa</b>	345	71,5	456	70,8	74
<b>Ensemble</b>	<b>3081</b>	<b>84</b>	<b>3559</b>	<b>84,1</b>	<b>84,2</b>
<b>Bac S général et scientifique</b>	93	94,9	90	93,8	91,7 **
<b>Diplôme national du brevet</b>	629	70,8	755	80,7	85,7 **

Source : MAAF (Indexa)

\* Session de juin 2014. Les chiffres ne tiennent pas compte des résultats des candidats isolés et en formation à distance.

\*\* Pour l'académie d'Orléans-Tours.

### Méthodologie

Pour les effectifs scolaires, les données présentées sont issues d'une enquête réalisée annuellement sur les élèves inscrits et présents au 1<sup>er</sup> octobre de l'année scolaire. Cette enquête couvre l'ensemble des établissements publics et privés relevant de l'enseignement agricole. Ces éléments sont fournis par le service régional de la formation et du développement (SRFD) de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) du Centre-Val de Loire.

Pour les effectifs en apprentissage, les données sont fournies par le conseil régional de la région Centre-Val de Loire.

Les effectifs des apprenants formés par la voie de la formation continue sont exclus du champ de cette étude.

### Les sites d'information sur les formations de l'enseignement agricole

<https://agriculture.gouv.fr/Enseignementagricole/>  
[www.centre.educagri.fr](http://www.centre.educagri.fr)  
[www.onisep.fr/](http://www.onisep.fr/)  
[www.etoile.regioncentre.fr](http://www.etoile.regioncentre.fr)



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique et économique  
Cité administrative Colligny  
131 rue du Faubourg Bannier - 45042 Orléans CEDEX 1  
Tél. 02 38 77 40 60 - Fax 02 38 77 40 69  
Site internet : [draaf.centre.agriculture.gouv.fr](http://draaf.centre.agriculture.gouv.fr)  
Email : [rsise.draaf-centre@agriculture.gouv.fr](mailto:rsise.draaf-centre@agriculture.gouv.fr)

Directeur de la publication : Jean-Roch GAILLET  
Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON  
Rédactrices : Nathalie SAILLEAU, Odile WILLEMETZ  
Composition : Marielle WOLL  
Dépôt légal : à parution  
Prix : 2€